

BIBERONS

GARE AU BISPHÉNOL A.

PAR Guy Sabourin

Les biberons de plastique rigide transparent en polycarbonate contiennent du bisphénol A (BPA), une substance chimique qui nuit à la santé des bébés, selon certaines études. Le gouvernement canadien rédige actuellement un règlement qui, dès 2009, interdira la vente et l'importation des biberons en polycarbonate. Les scientifiques du pays estiment que le niveau d'exposition des bébés est inférieur à celui qui entraîne des effets sur la santé. Mais en cas de doute – certaines études ayant été plus alarmantes –, le gouvernement canadien a décidé de prendre des mesures pour protéger les poupons de moins de 18 mois. Le Canada sera ainsi le premier pays au monde à adopter cette mesure.

C'est principalement lorsque ces biberons sont chauffés à haute température que le BPA migre vers le lait. Une autre partie



du BPA qu'absorbe le bébé provient du revêtement intérieur des contenants métalliques de préparations pour nourrissons. Selon le site « Substances chimiques » du gouvernement du Canada, les précautions minimales consistent à ne pas verser pas de liquide très chaud ou bouillant dans le biberon, à éviter de le chauffer au micro-ondes et, s'il sort du lave-vaisselle, à le laisser refroidir avant de l'utiliser.

Par ailleurs, le bisphénol A se décompose lentement dans l'environnement. Son usage étant très répandu, les conditions sont réunies pour que cette substance chimique se propage dans les eaux et nuise aux organismes qui y vivent, pensent les experts. ■

SOURCES :

Hitti, M. « Canada banning Bisphenol A baby bottles », *in WebMD*, 21 octobre 2008. [En ligne : <http://children.webmd.com/news/20081021/canada-banning-bisphenol-a-baby-bottles>] (Page consultée le 16 décembre 2008)

Société canadienne du cancer. « Bisphénol A (BPA) », 29 juillet 2008. [En ligne : www.cancer.ca/Canada-wide/Prevention/Specific%20environmental%20contaminants/Bisphenol%20A%20BPA.aspx?sc_lang=fr-CA] (Page consultée le 13 janvier 2009)

Substances chimiques Canada. « Bisphénol A – Fiche de renseignements », 17 octobre 2008. [En ligne : www.chemicalsubstanceschimiques.gc.ca/challenge-defi/bisphenol-a_fs-fr_f.html] (Page consultée le 16 décembre 2008)

COMMENT SAVOIR SI UN BIBERON EST EN POLYCARBONATE ?

Au centre du code SPI (symbole de recyclage représenté par trois flèches en boucle), si le chiffre 7 et les lettres PC apparaissent, il n'y a aucun doute, c'est du polycarbonate. En l'absence du SPI, impossible de savoir si le biberon contient ou non du polycarbonate.



INTERFÉRENCES DES TOMODENSITOMÈTRES

Attention aux dispositifs électroniques médicaux.

Les tomodensitomètres émettent des rayons X pouvant compromettre le fonctionnement normal de certains dispositifs électroniques médicaux (DEM).

Cette mise en garde préliminaire émise en juillet dernier par l'Administration américaine des denrées alimentaires et des médicaments (FDA) concerne les stimulateurs cardiaques, les pompes à perfusion implantées et externes (p. ex. les pompes à insuline ACP), les défibrillateurs et les neurotransmetteurs.

Les effets signalés sont divers : neurotransmetteurs émettant des chocs involontaires, dysfonctionnement des pompes à insuline, changements transitoires dans la pulsation des stimulateurs cardiaques, faux signaux ou interférences dans le signal et obligation de reprogrammer les appareils.

Plusieurs facteurs contribuent à l'augmentation des cas signalés. Ainsi de plus en plus d'examen sont réalisés au moyen d'un tomodensitomètre, les doses de rayons X des récents modèles sont de plus en plus fortes, et parallèlement, de plus en plus de patients sont porteurs de DEM de plus en plus sensibles.



La FDA prétend que les incidents restent peu nombreux et souligne que les interférences apparaissent la plupart du temps en présence de fortes doses de radiations.

La FDA recommande de limiter les risques en vérifiant tout d'abord si le patient porte ou non un dispositif électronique médical.

Les neurotransmetteurs doivent être éteints et les appareils médicaux mobiles éloignés du tomodensitomètre, si possible. Les techniciens doivent utiliser la plus petite dose de rayons X possible et faire en sorte que le balayage au-dessus du DEM ne dure pas plus que quelques secondes. Le personnel médical doit être prêt à une intervention d'urgence, au besoin. Une fois l'examen terminé, le fonctionnement du DEM doit être vérifié, même s'il était fermé durant l'épreuve. ■

SOURCES :

« FDA preliminary public health notification: Possible malfunction of electronic medical devices caused by computer tomography (CT) scanning », 14 juillet 2008. [En ligne : www.fda.gov/medwatch/] (Page consultée le 27 octobre 2008)

Waknine, Y. « CT scans may cause medical device malfunctions », *in Medscape Medical News*, août 2008. [En ligne : www.medscape.com/viewarticle/577556] (Page consultée le 27 octobre 2008)